



SENTHEIM INFOS

Juin 2010

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le mois de mai, comme de tradition, a vu se dérouler, avec succès, deux manifestations importantes, **la cinquième édition de la « Kasnackamarch » et déjà, la quinzième de l' « Elan des Daims ».**

Tous ces participants ont découvert les charmes de nos sentiers et ont pu apprécier la qualité de l'accueil et de l'organisation de nos deux associations, **l' « Amicale des Sapeurs-Pompiers » et « Sentheim Animations ».**

Je tiens à remercier, une nouvelle fois, leurs présidents, leurs membres pour leur engagement mais également tous les sympathisants qu'ils ont réussi à rassembler autour de leur projet.

Ces réussites couronnent un travail méthodique de préparation et un enthousiasme pour l'action collective. Bravo à tous !

Aujourd'hui, dans ce numéro, le chef du Corps des Sapeurs-Pompiers lance un appel pour le maintien de notre unité locale. Augmenter l'effectif est une nécessité. **Pour un service de secours de proximité, il faut que des jeunes gens et des adultes rejoignent les rangs de nos valeureux sapeurs.**

C'est d'engagement qu'il s'agit, mais aussi de solidarité et de partage. Notre commune en a besoin, chacun d'entre nous en a besoin.

Chacun d'entre nous devrait s'interroger : « Que pourrais-je faire pour ma commune, mon lieu de vie ? ».

Les associations vous tendent les bras, en particulier, une des plus nobles, celle des Sapeurs-Pompiers, toujours prêts à servir. **Sentheimois, Sentheimaises, engagez-vous pour votre village !**

Dans le cadre de cet appel à l'engagement bénévole, je suis particulièrement heureux de saluer la création d'une nouvelle association « Farandol'ler » dont le but, sous la direction de son président, M. Edmond Alter, est de promouvoir les danses traditionnelles. Un article de présentation, inséré dans ce numéro, vous permettra de mieux la connaître.

Dans les pages suivantes, vous trouverez une présentation générale du budget 2010 avec les grandes lignes de recettes et de dépenses aussi bien pour la partie du fonctionnement que pour celle de l'investissement.

Après 3 années de stabilité, le Conseil Municipal a voté une augmentation modérée de 2% des taux communaux.

Ce mois de juin sera marqué par le soixante-dixième anniversaire de l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle. La municipalité a décidé de marquer cet événement en organisant une manifestation, le 18 juin 2010 à 20 h sur le parvis de l'Eglise devant le monument aux morts.

Vous êtes tous cordialement invités à participer à cette commémoration pour saluer cet homme qui symbolise tant l'engagement pour son pays et pour la liberté.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme vous pouvez le constater, les pieds de nos candélabres s'ornent d'un numéro. L'explication est très simple, la commune a signé un contrat d'entretien avec l'entreprise C.E.T. Si une panne survient sur un candélabre, il suffit d'appeler la Mairie et de donner le numéro du candélabre. La Mairie centralise les informations sur les pannes et les transmet entre le 14 et le 24 de chaque mois à l'entreprise, qui elle, interviendra entre le 16 et le 30 du même mois afin d'éviter une panne de plus d'un mois.

En cas de panne, contactez la Mairie au **03.89.82.52.03** ou par courriel **mairie.sentheim@tv-com.net**.

Par avance, nous vous remercions pour votre coopération.

Serge JAEG

BUDGET 2010

Tout au long de l'année, les élus sont au contact des concitoyens lors de réunions, de manifestations festives, sportives, ou tout simplement sur rendez-vous en Mairie. Au cours de ces entrevues, nous pouvons mesurer le travail accompli, mais aussi prendre la mesure de l'ampleur des attentes des Sentheimoises et Sentheimois. Le travail au quotidien de la gestion de la commune est un savant équilibre entre les aspirations individuelles et les intérêts généraux, tout en maîtrisant les équilibres budgétaires.

Ce respect de l'ensemble des administrés, que nous plaçons au-dessus de tout, doit aussi avoir valeur d'exemple pour les jeunes générations qui, dans quelques années prendront le relais. Respect des autres, respect de notre patrimoine, respect de notre environnement, respect du savoir-faire, respect de l'investissement qu'il soit humain ou financier. Ces notions doivent nous permettre de mieux vivre ensemble, dans un cadre de vie préservé.

Compte tenu des hausses qui devraient être appliquées par d'autres collectivités et des charges lourdes qui pèsent sur les ménages, le Conseil Municipal, dans sa séance du 30 mars dernier, a décidé de limiter la hausse des impôts communaux 2010 à 2%.

Une bonne gestion des finances communales, des investissements pour un développement harmonieux de votre commune, une écoute attentive à vos attentes, voilà en quelques mots, la ligne directrice du Conseil Municipal dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Bilan général 2009

L'année 2009 s'est achevée sur un excédent de **140 166 €** malgré une dépense importante liée au rachat du bâtiment Fellmann.

Dépenses fonctionnement 516 406.45 €	En %	Recettes fonctionnement 1 036 930.31 €	En %
Frais de personnel + élus	55	Contributions directes (FB et FNB)	19
Subventions associations	3	Contributions directes (TP)	12
Frais fonctionnement patrimoine communal	42	Résultat de fonctionnement 2008 reporté	26
		Revenu patrimoine communal	7
		Taxes diverses (électricité, mutation, ...)	5
		Subventions diverses (Etat, Europe, ...)	31

Dépenses investissement 731 551.88 €	En %	Recettes investissement 351 194.68 €	En %
Emprunts	3	Fonds de compensation (Etat)	27
Frais d'études (PLU, ...)	2	Etat - Département	13
Hôtel de Ville	8	Excédents de fonctionnement	60
Ateliers Municipaux (achat)	40		
Réseaux de voirie	10		
Matériel incendie	2		
Matériels et outillages divers	3		
Mobilier	5		
Solde reste à réaliser	22		
Divers	5		

Suite page 3

Projets et budget 2010

Outre la programmation des entretiens et investissements courants (entretien des voies, rénovation de locaux, entretien des fossés, ...) trois projets importants démarrent cette année :

- viabilisation des parcelles du lotissement Stribich,
- aménagement des anciens bâtiments Fellmann pour accueillir les ateliers municipaux et 2 entreprises,
- réfection des rues (rue Neuve, une partie de la rue des Vergers et de la rue de la Gare).

Montants budgétés pour 2010 (budget principal)

Dépenses fonctionnement 875 152 €	En %	Recettes fonctionnement 875 152 €	En %
Frais de personnel + élus	36	Contributions directes des ménages	24
Subventions associations	2	Contributions directes des entreprises	14
Frais fonctionnement patrimoine communal	62	Résultat de fonctionnement 2008 reporté	16
		Revenu patrimoine communal	7
		Taxes diverses (électricité, mutation, ...)	6
		Subventions diverses (Etat, Europe, ...)	33

Dépenses investissement 2 182 809 €	En %	Recettes investissement 2 182 809 €	En %
Emprunts	1	Fonds de compensation (Etat)	3
Frais d'études (PLU, ...)	4	Etat - Département	7
Bâtiments scolaires	3	Excédents de fonctionnement	17
Ateliers Municipaux	27	Produits des cessions	46
Réseaux de voirie	21	Emprunt	15
Etablissements locaux publics	14	Avance remboursable département	5
Matériels et outillages divers	2	Opérations entre sections	2
Mobilier	1	Virement de la section de fonctionnement	5
Solde reste à réaliser	10		
Divers	17		

Deux budgets annexes concernant la forêt et le lotissement Stribich ont été créés cette année.

L'ensemble des travaux programmés tiennent compte des investissements envisagés pour les prochaines années et des capacités financières de la commune.

"Parler est un besoin, écouter est un art."

GOETHE

Gérard Stoecklin

Président Comité Consultatif Budget et Finances

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE : 18 JUIN 1940

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, la Commune organisera une manifestation sur le parvis de l'Eglise St Georges, le **18 juin 2010 à 20h**.

Il s'agira de commémorer l'Appel du Général de Gaulle, appelant les Français à poursuivre la lutte contre l'occupant nazi et de nous souvenir de tous ceux qui l'ont rejoint en Angleterre, en Afrique, et dans les forces françaises de l'Intérieur « les maquisards ». Nous aurons aussi une pensée pour les réfractaires, les déportés et les malgré-nous.

Grâce à leurs sacrifices, nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique et libre.

La manifestation sera honorée par la présence d'un détachement du 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort. C'est ce régiment qui a reçu les volontaires du régiment de Bourgogne qui libérèrent notre commune le 29 novembre 1944.

La manifestation se terminera par la présentation d'une exposition de photos de la bataille de Sentheim du 19 juin 1940, au cours de laquelle notre village a connu de multiples destructions.

Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

QUOI DE NEUF, ROSALA?

Rosala : Rien ! J' en ai juste marre ! L' année prochaine, je reste en Espagne jusqu'en juin. Il fait trop froid ici, ou alors on cuit. C'est quoi ce temps ?

Storki : Tu rigoles, en Espagne, il a aussi fait froid, et à ça, tu ne peux rien y changer !

R : N'empêche, Trudy a trouvé la planque. Ses œufs couvent tous seuls, sur la cheminée, là-bas... Ils vont finir par être durs !

S : Mais non... Le feu est très doux et ne fera aucun mal à ses œufs. Elle a eu assez de mal pour trouver où faire son nid !

R : A propos de nids, tu les a vues, les nouvelles, dans leur belle villa, au bord de la Doller ? Comme elles friment !

S : Arrête donc, vieille jalouse ! Tu n'as qu'à déménager, il reste un nid vide ! Mais ne compte pas sur moi... La commune a augmenté le nombre de nos HLM à cause de notre explosion démographique... Je ne comprends pas que d'autres villages n'essaient pas de nous attirer, nous, l' emblème de l' Alsace !

R : Ces nouvelles feraient mieux d'aller ailleurs. Ce n'est plus le « Village des cigognes », c'est la « Ville » !

S : Rosala, ne sois pas si mauvaise. Ce n'est pas parce que nous sommes de vrais sentheimois que tu dois traîner les autres de « Hargloffana » (étrangers), tu es raciste ou quoi ?

R : Ca m'énerve ! Maintenant, il y a encore nos cousins, les hérons qui se pointent chez nous pour nous voler nos poissons à l'étang Marcel. J'ai entendu un pêcheur le dire à sa femme ! Il n'était, mais alors, pas du tout content !

S : Tout le monde a sa place au soleil. Tous ces oiseaux sont un signe de bonne santé de notre région.

R : Toi, tu trouves toujours des trucs pour me pousser à bout et me contredire. Alors, qu'est-ce que tu dis à propos du bruit, le dimanche et les jours fériés ? Regarde comme nos deux bébés ont peur dès qu'on met une tondeuse en marche.

S : Il faut bien qu'ils s'habituent. C'est la vie d'aujourd'hui.

R : Mais, mince alors, pas le dimanche !

S : Les gens ont voulu profiter d'un bon dimanche ! Et puis, on verra mieux les escargots et les grenouilles !

R : Mais c'est interdit ! Je me demande pourquoi le maire fait des « arrêtés », ils ne savent pas lire ?

S : C'est moche de rapporter, de plus il y avait plein de gens qui ont travaillé ce jour-là.

R : Je te dis « c'est interdit ! ».

S : Je sais...

R : A l'Elan des Daims, 288 personnes dont 57 jeunes ont couru sous nos arbres. Tous les œufs de nos copines s'entrechoquaient. Quel traumatisme pour les petits à éclore.

S : C'était une journée des plus réussies ainsi que le critérium VTT du dimanche d'après... Arrête de toujours râler Rosala, laisse vivre les gens et occupe-toi plutôt de nos enfants !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

15^{ème} ÉLAN DES DAIMS



L'Elan des Daims a battu, cette année, très largement son record de participation. La course des As a vu 230 concurrents à l'arrivée (178 l'an dernier, ce qui était déjà notre record) et 57 jeunes (23 l'an dernier). J'imagine que si le temps avait été de la partie, l'affluence aurait été encore plus importante.

Au nom de l'association, je tiens à remercier très chaleureusement M. Gross, directeur, et M. Rust, chef cuisinier de la Maison Saint Jean, les pompiers de Bourbach et de Sentheim, assistés par le Docteur Mollet, le conseil municipal de Sentheim, ainsi qu'une cinquantaine d'autres bénévoles, de nous avoir permis de mener à bien cette aventure. Si les échos de la part des coureurs sont aussi positifs, la contribution de tous ces bénévoles y est pour beaucoup.

Les principaux vainqueurs sont : senior féminine Nathalie Pascal en 1:11:22 ; senior masculin Brice Donischal en 00:57:41.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous, le 15 mai 2011, pour la 16^{ème} édition.

Sentheim Animations vous donne également rendez-vous, le 13 juillet à la gare, pour le défilé aux flambeaux et le bal tricolore.

Contact : dzutter@numericable.fr .
Daniel Zutter

L'ORGANISATION DES SECOURS EN DANGER À SENTHEIM



L'effectif du Corps des Sapeurs-Pompiers de Sentheim est en baisse ! Avec le soutien de la municipalité, il nous faut rapidement recruter du monde, faute de quoi ce service disparaîtra de notre village et nous serons dépendants d'une autre commune, ce qui impliquera des délais d'intervention beaucoup plus longs !

Actuellement, de nombreux services de proximité (poste, banque...) disparaissent de nos villages, sans que nous puissions faire quoi que ce soit ! Mais pour que nos pompiers puissent toujours exister à Sentheim, VOUS pouvez faire quelque chose : ENGAGEZ-VOUS et REJOIGNEZ notre équipe ! L'Adjudant Marc Alter, Chef de Corps, est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements nécessaires. N'hésitez pas à l'appeler au 03.89.39.02.01

Nous comptons sur vous !

DIMANCHE 20 JUIN : LA BRETAGNE S'INVITE À SENTHEIM



Chaque année, depuis trois ans maintenant, la locomotive Mallet de l'association Train Thur Doller Alsace prend le chemin de la Bretagne et circule durant toute la saison estivale entre Paimpol et Pontrieux ! Aussi, les membres de l'association ont décidé de faire un petit clin d'œil à cette charmante région et vous propose de monter à bord du **TRAIN BRETON Le Dimanche 20 Juin 2010.**

Profitez de cette journée, placée sous le signe du caramel au beurre salé, pour venir déguster crêpes et cidre pression, sur le site de la gare de Sentheim, et découvrir :

- une exposition photos sur la Mallet en Bretagne,
- le groupe "Les Frangipan's" : quatre musiciens utilisant des instruments traditionnels,
- le groupe « FARANDOL'LER » qui présentera quelques danses du répertoire breton.

Ce même jour, le Train Thur Doller Alsace sera heureux d'accueillir les passagers à mobilité réduite à bord du train grâce à la mise en service d'une voiture « tout public » : cette voiture munie de deux hayons sera inaugurée le 20 juin en gare de Cernay Saint-André en présence de Mme Gubiani, directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Haut Rhin et de nombreuses personnalités locales

Mme Béatrice Hess, médaillée des jeux paralympiques en 1984, 1985, 1988 et 1996 et marraine du projet viendra dévoiler la plaque commémorative à 18 h en gare de Sentheim.

Le train partira de Cernay St-André à 10h30 et 15h30. Départ de Sentheim à 14h15. Les billets seront en vente au guichet 15 mn avant le départ du train. Pour plus d'informations, site internet : www.train-doller.org.

NOUVEAU SUCCÈS POUR LA 5^{ème} MARCHE GOURMANDE ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SENTHEIM

Cette année encore, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers étaient aux petits soins pour les 1022 personnes qui ont participé à la marche gourmande. Sur un parcours de 8 km, les marcheurs ont pu découvrir le charme des forêts et prairies, le tout ponctué par 6 arrêts gastronomiques. Malgré une météo incertaine la bonne ambiance était au rendez-vous et la journée s'est terminée autour de la piste de danse où l'on pouvait également déguster des tartes flambées.

L'ensemble des membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers tiennent encore à remercier tous les participants et plus particulièrement les Sentheimois qui, cette année, représentaient 30 % des marcheurs ! Un grand merci également aux nombreux bénévoles qui participèrent durant plusieurs jours à la préparation et au rangement de cette manifestation.



Adjudant Marc ALTER

ENTREZ DANS LA DANSE AVEC FARANDOL'LER



Réunie autour de son président Edmond Alter, l'association Farandol'ler s'est constituée il y a quelques semaines et propose aux adultes et aux enfants des ateliers de danses traditionnelles telles que polkas, mazurkas et autres scottishs, mais également des danses provenant d'autres régions de France comme la Bretagne ou de contrées plus lointaines comme l'Irlande ou le Far West.

L'atelier est ouvert à tous, adultes et adolescents, que vous soyez débutants ou confirmés, le principal étant d'avoir envie de passer un bon moment en dansant ! Les répétitions ont lieu deux fois par mois, le mercredi, de 20h15 à 22h à la salle de l'AMOS. Les enfants, quant à eux, se retrouvent tous les mercredis matins autour d'Antoinette Alter et Martine Bissler, de 10h45 à 11h45 à l'Espace Schuffenecker.

Farandol'ler participera également aux **animations été 2010** et proposera aux enfants de prendre part à la création d'une comédie musicale du 5 au 9 juillet de 9h30 à 11h30, à la salle de l'AMOS. En fin de semaine, le samedi 10 juillet à 17 h, le spectacle sera présenté au public. Inscription le samedi 19 juin, de 10h à 12h, à l'Espace Schuffenecker ou au 06.87.67.33.98.

Le 13 Juin, le groupe sera partenaire de la **1^{ère} Fête Artisanale de Masevaux** et présentera, dans l'après-midi, des danses traditionnelles d'Alsace. Changement de répertoire le 20 juin où Farandol'ler et les musiciens de Frangipan's animeront le **Train Breton** en gare de Sentheim, et proposeront un répertoire composé de musiques celtiques et de ballades bretonnes !

Pour tous renseignements contacter le président au **03.89.82.53.64**.

PUITS PRIVÉ ET RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvements d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique (prélèvement inférieur ou égal à 1000 m³/an, voir article R.214-4 du code de l'environnement) doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie (articles L2224-9, R2224-19-4 et R2224-22-6 à R2224-22-6 du code général des collectivités territoriales).

C'est une obligation réglementaire imposée par le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 que l'ouvrage soit en projet ou déjà existant, et ce même s'il est déjà déclaré au titre du code minier. Cette nouvelle déclaration participe, par ailleurs, à la connaissance et à la préservation de la ressource en eau souterraine, d'une part, et à la protection du réseau public de distribution d'eau potable vis-à-vis des risques de contamination (en cas de doubles réseaux de qualité d'eau différente), d'autre part.

Une note sur les conditions de mise en place et d'exploitation d'un puits privé ou d'un système de récupération des eaux pluviales en complément du branchement en eau potable, est téléchargeable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :

http://www.haut-rhin.pref.gouv.fr/sections/publications/lettre_electronique/articles/conditions_d_exploit/view



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Dimanche	20 juin	:	Train breton organisé par l'association TTDA
Vendredi	18 juin	:	70 ^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle et exposition de photographies sur la bataille de Sentheim du 19 juin 1940 (monument aux morts et salle de l'AMOS)
Dimanche	4 juillet	:	Marché aux puces organisé par l'association de pêche "LE GRUMBY"
Dimanche	11 juillet	:	Chigago express organisé par l'association TTDA
Mardi	13 juillet	:	Autorail nocturne organisé par l'association TTDA
Mardi	13 juillet	:	Soirée tricolore organisée par l'association Sentheim Animations
Samedi	31 juillet et	:	
Dimanche	1 août	:	Doller Western organisé par l'association TTDA

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 juillet 2010